

VOUS ÊTES
PROPRIÉTAIRE
OCCUPANT

UNIQUEMENT EN
MAISON INDIVIDUELLE

**Et si vous
n'attendiez
plus pour être
au chaud ?**



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT



TROP FROID DANS LA MAISON ?

HABITER MIEUX AGILITÉ, ÇA PEUT VOUS DÉPANNER !

Constatant que la température intérieure avait du mal à augmenter dans leur vieille maison de 100 m², Samir et Chloé ont demandé conseil à des professionnels. Résultat : leur logement a besoin d'être isolé côté Nord. Le coût des travaux est élevé et avec deux enfants à charge, difficile de se lancer ! Le couple a pu bénéficier de **5 500 euros*** d'aide Habiter Mieux agilité pour la réalisation des travaux d'isolation par un professionnel qualifié RGE.

* montant calculé sur la base d'un montant de travaux de 11000 euros correspondant aux plafonds de ressources « très modestes »



QUELS TYPES DE TRAVAUX PEUVENT ÊTRE AIDÉS ?

L'un de ces 3 types de travaux au choix :

- changement de chaudière ou de mode de chauffage
- isolation des murs (extérieurs et/ou intérieurs)
- isolation des combles aménagés ou aménageables



IMPORTANT

Les travaux doivent obligatoirement être réalisés par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

Le montant maximum d'**Habiter Mieux agilité** est compris **entre 7 000 et 10 000 euros** en fonction de vos ressources**.



BON À SAVOIR

Habiter Mieux agilité est cumulable avec le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) et l'Éco-prêt à Taux Zéro (Éco-PTZ).

Vos travaux donnent droit à des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) :

- vous transformez ces CEE en prime, en bon d'achat en vous adressant directement à des distributeurs d'énergie ou de carburant **OU**
- vous demandez aux professionnels qui font vos travaux de s'en charger pour bénéficier d'une remise sur votre facture ou d'un crédit à taux réduit. N'hésitez pas à en parler avant la signature des devis.

** voir les conditions sur anah.fr

RENSEIGNEZ-VOUS VITE
POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ :

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix d'appel

OU

www.renovation-info-service.gouv.fr

mars 2018 — Agence In medias res



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

